

AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°77 - OCTOBRE 2020

ACTUALITÉS

Irrigation : déposer votre demande d'autorisation avant le 16 octobre - PAGE 2

Comment évaluer et améliorer la fertilité de votre sol ? PAGE 3

Agenda : expertises cours d'eau en Dômes Htes-Combrailles et Artense Cézallier-Sancy - PAGE 4

Agenda : rencontre sur les prairies humides à Égliseneuve-d'Entraigues - PAGE 4

PRÈS DE CHEZ VOUS



L'eau trésor de nos élevages, retour sur la journée en Combrailles - PAGE 5

TRANSMISSION



QUIZZ, à vous de jouer : Comment je me situe par rapport à ma cessation/transmission - PAGE 6

FORMATIONS

PAGE 8

Octobre sans sommet, mais pas sans défense du métier !



Dans la continuité de l'annulation des événements 2020, le Sommet de l'Élevage n'a pas

fait exception. Traditionnellement nombreux à être attachés à ce rendez-vous, cette année fera figure d'exception pour beaucoup d'agriculteurs du Puy-de-Dôme.

Évènement technique et économique incontournable, c'est aussi un réel carrefour politique, pour la promotion et la défense de l'Agriculture. Après les poignées de main de nos élus dans les allées et les photos à côté des vaches, nous arrivons à accrocher des discussions et des rendez-vous avec beaucoup d'entre eux, notamment notre ministre de l'Agriculture. Et à quelques mois de la nouvelle programmation de la PAC, les sujets sur lesquels nous souhaitons l'interpeller sont nombreux ! C'est pourquoi, vos élus de la Chambre d'agriculture, en lien permanent avec le syndicalisme, ont sollicité M. Denormandie pour qu'il maintienne sa venue dans notre département.

En attendant, nous rencontrons début octobre, le président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), Sébastien WINDSOR. L'occasion pour nous de lui rappeler l'importance des Chambres départementales et de leur maillage territorial, avec chez nous, des antennes décentralisées en territoire.

Cette proximité entre les agriculteurs et leur outil de développement est à nos yeux indispensable. Nous devons maintenir des Chambres départementales fortes au service des agriculteurs, avec du budget et de la liberté d'action, qui plus est dans notre grande région, où chaque département a ses spécificités.

Au niveau local, nous allons également rencontrer les nouveaux élus des différentes Communautés de communes. Ces temps d'échanges seront l'occasion pour nous de leur présenter l'agriculture de leur collectivité et du département mais surtout de leur rappeler certains enjeux cruciaux. L'eau, sous un aspect multi-usages sera par exemple un sujet incontournable !

Si nous, élus de la Chambre d'agriculture, consacrons autant de temps et d'énergie à organiser ces rencontres, c'est que premièrement c'est notre devoir, mais c'est aussi et surtout parce que nous croyons au développement de l'agriculture puydomoise et au renouvellement des générations. Pour cela, nous défendons des perspectives d'avenir, construites et réfléchies !

Baptiste ARNAUD

Vice-président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

AGRITOURISME

AIDE DE LA RÉGION POUR RELANCER VOTRE ACTIVITÉ AGRITOURISTIQUE, DERNIER RAPPEL !

La Région apporte une aide aux structures exerçant une activité agritouristique suite à la perte de trésorerie pendant le confinement.

L'aide s'adresse aux structures qui ont subi - pendant au moins l'un des mois du confinement - une perte de chiffre d'affaires d'au moins 20 % par rapport à ce même mois en 2019 (les nouvelles structures ouvertes depuis 2019 sont automatiquement concernées par cette aide) et qui peuvent justifier d'un investissement ou d'un emprunt bancaire, remboursé ou à rembourser sur l'année 2019 et/ou 2020.

Cet investissement ou l'emprunt concerne des travaux de création, rénovation, extension ou aménagement, ainsi que l'acquisition de matériels et de mobiliers liés à l'activité agritouristique.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez déposer un dossier de demande de subvention avant le 16 octobre 2020, sur

www.auvergnerrhonealpes.fr



Renseignements

Estelle TEYSSIER : 04 73 44 45 57

IRRIGATION

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CAMPAGNE 2021

Les prélèvements pour irrigation peuvent être soumis à déclaration (D) ou à autorisation (A).

Les prélèvements issus d'un forage ou d'un ouvrage souterrain dans un système aquifère (hors nappes d'accompagnement) sont soumis en général à déclaration entre 10 000 et 200 000 m³/an. Ils ne sont en effet soumis à autorisation que pour un prélèvement supérieur à 200 000 m³/an, ce qui est très rare.

Les prélèvements en cours d'eau réalimentés (Allier ou Morge) ou leur nappe d'accompagnement sont toujours soumis à autorisation.

Les autres prélèvements en cours d'eau ou dans leur nappe d'accompagnement ont un statut (A ou D) qui dépend du débit du cours d'eau en période d'étiage selon un critère : le QMNA5 : débit (Q) mensuel (M) minimal (N) de chaque année civile (A).

Ils sont soumis :

- à autorisation pour un prélèvement de plus de 5 % du QMNA5
- à déclaration entre 2 et 5 % du QMNA5



Pour les prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, les irrigants soumis à autorisation doivent déposer une demande d'autorisation annuelle.

Cette autorisation ne vaut que pour la période d'étiage (du 1^{er} avril au 30 septembre) et doit être renouvelée chaque année.

Pour l'irrigation de vos cultures en 2021, les dossiers sont à retirer auprès de la Chambre d'agriculture. Ils devront être remis au plus tard le 16 octobre 2020.



Renseignements :

Françoise LERE : 04 73 44 45 84

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

AÉÉLA : UN PROGRAMME D'INFORMATION DÉDIÉ À LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT !

Qu'est-ce que c'est ?

Un projet porté par la MSA et piloté en partenariat avec SOLIHA, Les Compagnons Bâtitseurs et AURA-EE, financé par TOTAL. Ce programme vous propose un accompagnement sur mesure dans la rénovation énergétique de votre logement.

Pour qui ?

Tout agriculteur actif ou retraité, propriétaire de son logement.

Quel intérêt ?

- Bénéficier d'un diagnostic énergétique gratuit de votre logement avec l'association SOLIHA.
- Être accompagné (si vous le souhaitez) dans votre projet de travaux de rénovation par les Compagnons Bâtitseurs à travers l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA)



Renseignements :

MSA Services Auvergne
Programme Aééla : 07 63 62 41 88
aeela@msaservices-auvergne.fr

POLITIQUE

RENCONTRE AVEC VALÉRIE THOMAS, DÉPUTÉE DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DU PUY-DE-DÔME

Les élus de la Chambre d'agriculture ont organisé une visite d'exploitation (chez Fabien LENORMAND à St-Beauzire) pour la députée Valérie THOMAS afin de lui présenter les possibilités d'irrigation avec la réutilisation des eaux de Clermont.

Elle a ainsi pu mesurer l'importance de l'eau pour l'agriculture : production légumière, production de semences, sécurité des rendements...



FORMATION RENOUELEMENT CERTIPHYTO :

Pré-inscrivez-vous dès maintenant auprès de votre antenne en territoire ou en ligne :

www.puydedome.chambre-agriculture.fr



AGRONOMIE

COMMENT ÉVALUER ET AMÉLIORER LA FERTILITÉ DE VOTRE SOL ?

La fertilité du sol est un aspect important pour la productivité et la résistance aux aléas climatiques.

Le 15 septembre dernier la Chambre d'agriculture a organisé une rencontre technique consacrée à l'observation des sols, à Antoingt au GAEC de Fons des Ores.

Observer

Les agriculteurs ont pu voir des outils et méthodes pour évaluer la fertilité de leur sol.

• **Une vision globale** : le mini-profil 3D (cf. photo) consiste à prélever un bloc de sol avec les palettes d'un chargeur pour observer la structure, le développement des racines, les vers de terre, la dégradation des résidus.

• **Un focus sur l'activité biologique** : l'analyse de terre *Celesta Lab* permet d'avoir une vision plus fine de la matière organique (MO libre / MO liée) et de la biomasse des sols (*Intervention de R. COULON, BIO63*)

• **Un test ludique** : enterrer un slip en coton dans plusieurs parcelles et voir son niveau de dégradation. Les organismes vivants du sol dégradent le coton.

Nourrir le sol

Enfouir les résidus de culture, apporter des amendements organiques plus ou moins stables selon «les besoins» de la parcelle et implanter des couverts permettent de nourrir le sol.

Le groupe a pu observer 4 couverts semés mi-août et choisis pour leur aptitude à **restituer de l'azote** (légumineuses) et **concurrencer les adventices**, deux points très importants en agriculture biologique. Les plantes étaient encore peu développées du fait de la faible pluviométrie mais en densité convenable.

Vous n'avez pu assister à cette journée et vous avez des questions sur la fertilité de vos sols ?

Contactez Sabrina BOURREL
04 73 44 43 41 / 07 88 86 96 62



Yoann GINESTIÈRE, conseiller agronomie à la Chambre d'agriculture a réalisé un mini-profil de sol, méthode permettant d'observer les différents horizons travaillés et établir ainsi un diagnostic de son sol.

ORIENTATION, RECONVERSION, ÉVOLUTION

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP) : un conseil gratuit, neutre et confidentiel pour vos projets professionnels dans le secteur agricole

Le CEP c'est quoi et c'est pour qui ?

Tout actif, salarié, indépendant... (sauf demandeur d'emploi) **peut bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle, pour s'orienter et construire un projet professionnel.** Le conseil en évolution professionnelle permet de disposer d'un temps d'écoute, de recul et d'appui sur sa situation professionnelle. **C'est un vrai levier pour agir et choisir son avenir professionnel.**

La Chambre d'agriculture est habilitée pour tous vos projets d'évolution professionnelle en lien avec l'agriculture.

**MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

La Chambre d'agriculture va proposer un accompagnement gratuit et personnalisé délivré par un conseiller pour vous permettre :

- d'élaborer un projet d'évolution professionnelle,
- d'identifier les besoins de montée en compétences,
- et d'accompagner la mise en œuvre du projet d'évolution.

Il s'agit d'une opportunité supplémentaire pour accompagner le développement de l'emploi agricole et de l'installation dans notre département.

Contact :
Chambre d'agriculture : 04 73 44 45 46

**L'HERBE
DE NOS MONTAGNES**

**LA 11^{ÈME} ÉDITION DE
L'HERBE DE NOS
MONTAGNES A EU LIEU
JEUDI 24 SEPTEMBRE
DERNIER À LAQUEUILLE.**

Un article sera consacré à l'événement dans votre prochain journal du mois de novembre.

En attendant, vous pouvez consulter toute la documentation diffusée lors de la journée sur notre site Internet, en flashant ce QR CODE.



www.puydedome.chambre-agriculture.fr/hdnm

AGENDA LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE À NE PAS MANQUER

Octobre-Novembre

EXPERTISES COURS D'EAU EN DÔMES HTES-COMBRAILLES ET ARTENSE CÉZALLIER-SANCY. **Votre présence à ces rendez-vous sur votre secteur est importante.**

- **Réunion lundi 19 octobre à 09h30 à la mairie de Ceysnat**
Visites les 19, 20 et 21 octobre
Pour les communes de Mazayes, Olby, Ceysnat et Nébouzat
- **Les 20 et 21 octobre à 10h à la mairie de St-Sauves**
Pour les communes du Mont-Dore, Murat-le-Quaire, La Bourboule et St-Sauves
- **Les 27 et 28 octobre à 10h à la mairie de La Tour d'Auv.**
Pour les communes de La Tour, Chastreix et Bagnols
- **Réunion lundi 02 novembre à 09h30 à la mairie de Gelles**
Visites les 02, 03, 04 et 05 novembre
Pour les communes d'Heume-l'Église, Gelles et St-Pierre-Roche
- **Les 03 et 04 nov. à 10h à la mairie de Tauves**
Pour les communes d'Aveze, Tauves, Singles et Larodde
- **Les 10 et 12 nov. à 10h à la mairie de Labessette**
Pour les communes de Labessette, Tremouille-St-Loup et Cros
- **Réunion jeudi 12 novembre à 09h00 à la salle des fêtes de Pulvérières - Visites les 12, 13, 16, 17 et 18 novembre**
Pour les communes de Charbonnières-les-Varennes, Pulvérières, St-Ours-les-Roches, Pontgibaud et St-Pierre-le-Chastel
- **Les 17 et 18 nov. à 10h à la mairie de St-Donat**
Pour les communes de Picherande et St-Donat
- **Les 24 et 25 nov. à 10h à la mairie de St-Genes-Champespe**
Pour les communes de St-Genes-Champespe, Égliseneuve-d'Entraigues, Espinchal et La Godivelle

 **Contact** : Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Jeudi 22 octobre à 14h à Egliseneuve-d'entraigues

RENCONTRE SUR LES PRAIRIES HUMIDES

Vous êtes éleveur et vous souhaitez valoriser au mieux vos prairies humides en les intégrant dans votre système d'exploitation ?

Rendez-vous à 14h00 à Egliseneuve-d'Entraigues sur l'exploitation d'Anne CHAUVET, lieu-dit Clos de Veysaire.

Présentation et échanges autour d'un diagnostic multifonctionnel du système fourrager (DIAM) réalisé sur une exploitation allaitante. *Intervention de Géraldine DUPIC, conseillère fourrages à la Chambre d'agriculture.*

 **Contact** : Béatrice FEFEU 04 73 44 45 77

Vendredi 23 octobre à Aubière de 09h00 à 17h30

BOOSTER MON PROJET D'INSTALLATION EN AGRICULTURE

Le matin : **temps d'échange et questions** sur les démarches/actions/décisions/réflexions à mener avant de concrétiser l'installation.

L'après-midi : **mini-conférences sur de nombreux thèmes** Foncier, installation en société, opportunités dans le Puy-de-Dôme, circuits de commercialisation, urbanisme, ressources fourragères pour mon projet, présenter mon projet à la banque...

Vous connaissez un porteur de projet ? N'hésitez pas à lui faire part de ce rendez-vous !

 **Renseignements et inscription préalable obligatoire**
Point Accueil Installation 04 73 44 45 55

Mardi 03 novembre à 09h15 à Thiers

L'EAU PROJET D'AVENIR : QUELLES DÉMARCHES ?

Rendez-vous à 09h15 à Thiers, au complexe Espace - Salle Armstrong, place St Exupery

Au programme >>> Ce qu'il est possible de faire et comment le faire : stockage de l'eau, captage de source, forage, zones humides, cours d'eau,... Si j'ai un projet, quelles démarches dois-je suivre et qui sont mes interlocuteurs ? Chaque point abordé sera illustré par un exemple.

 **Contact** : territoire Dore Livradois Forez : 04 73 82 09 74

Les 10, 13 et 17 novembre de 13h à 16h30 en Combrailles

PORTES OUVERTES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE EN COMBRAILLES

Mardi 10 novembre 2020

- EARL Bennegent à Moureuille (Vaches allaitantes)
- Xavier CHENU à Servant (Vaches allaitantes)
- GAEC de Lannareix à Chateauneuf-les-Bains (Chèvres)

Vendredi 13 novembre

- Christophe BÉRAUD à St-Priest-des-Champs (Vaches allaitantes)
- GAEC Marnat à Neuf-Église (Vaches allaitantes)
- GAEC Lamadon à St-Priest-des-Champs (Vaches allaitantes)

Mardi 17 novembre

- GAEC de la Champagne à Manzat (Vaches laitières)
- GAEC de Mérilhat à Manzat (Vaches laitières)
- GAEC la ferme des Sonnailles à Orcines (Ovins)

 **Contact** : territoire Combrailles : 04 73 85 82 43

COMBRAILLES

L'EAU TRÉSOR DE NOS ÉLEVAGES

La gestion de l'eau est un enjeu prioritaire porté par la Chambre d'agriculture.

En Combrailles, le comité de pilotage a souhaité organiser une journée technique pour «apporter des réponses aux éleveurs mais aussi pour sensibiliser les élus locaux». a expliqué Eric BONNABRY, responsable professionnel du territoire. En trouvant des solutions pour l'agriculture les éleveurs pourront diminuer leurs prélèvements sur le réseau public et ceci au profit des collectivités et des citoyens. C'est aussi une façon de vivre la ruralité en bonne intelligence entre tous.»

Plus de 80 personnes étaient présentes au GAEC COURTEIX à St-Georges-de-Mons, chez Laurent BARLOT et Damien RAYNAUD, jeudi 17 septembre dernier.

Éleveurs allaitants et producteurs en circuits courts, Laurent et Damien ont créé leur GAEC en 2010. La gestion de l'eau sur leur ferme était déjà une priorité et ils ont rapidement investi dans la création de 2 forages de 40 mètres de profondeur, qui leur permettent d'avoir accès en permanence à 1 à 2m³/heure grâce à une cuve tampon de 12 000 litres sur chaque site. Avec un réseau de 7 kms de tuyaux, ils alimentent en eau 100 hectares de parcelles. L'ensemble de ces travaux a coûté environ 25 000 €.

Aménager les cours d'eau, capter les sources de son exploitation, récupérer et traiter les eaux de pluie, connaître le potentiel de ses prairies humides... sont autant de sujets qui ont été abordés pour permettre aux éleveurs présents de réfléchir et d'optimiser la gestion de l'eau sur leur exploitation.

Vous n'avez pu assister à cette journée et vous vous posez des questions sur ce que vous pouvez faire sur votre ferme ?

Contactez le pôle Eau de la Chambre d'agriculture :
Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76



LA GESTION DE L'EAU, UN ENJEU COLLECTIF

Témoignage de Franck MILORD, agriculteur et maire de Sauvagnat.



Quels problèmes avez-vous rencontrés sur votre commune ?

F. Milord : l'alimentation en eau des habitants de la commune devient préoccupante avec la diminution du niveau du réservoir et l'augmentation de la population. Parallèlement, en tant que producteur de vaches laitières j'ai pleinement conscience que j'utilise beaucoup d'eau. Comme sur la commune nous sommes beaucoup d'éleveurs, le calcul est rapidement fait.

Face à ces constats, comment avez-vous réagi ?

Avec des collègues de la commune, nous avons recherché les solutions possibles. Déjà en vérifiant si notre réseau actuel n'avait pas de défaillance, puis en regardant les possibilités avec les communes voisines. Nous avons aussi étudié la connexion à un gros réseau (Saur). Mais ni techniquement, ni financièrement ces solutions n'étaient possibles.

Nous avons donc organisé une réunion avec les administrations (Sous-préfet, DDT, ARS). De là est venue l'idée de rechercher un nouveau captage. Par chance, nous avons trouvé de l'eau, en quantité importante, à proximité du captage existant. Les travaux sont en cours, nous allons alimenter 7 bâtiments agricoles, mettre à disposition des points de remplissage de tonnes à eau et desservir aux parcelles

une petite vingtaine d'agriculteurs. Nous allons fortement soulager le captage destiné à l'alimentation domestique et donc rester autosuffisant sur notre commune.

D'autres actions sont également en cours sur votre commune...

En effet, nous sommes irrigués par le «Petit Sioulet» et nous travaillons collectivement à l'aménagement des berges pour faciliter l'abreuvement des animaux, nous posons également des clôtures de mise en défend des cours d'eau ainsi que l'aménagement de passage à gué ou de passerelles.

Selon vous, quels sont les bénéfices de ces différentes actions ?

Ces actions, si elles ont un coût, ont néanmoins beaucoup d'intérêts.

1. Avant tout, cela permet de rassurer la profession agricole, en leur assurant suffisamment d'eau.
2. Que ce soit par le captage ou les aménagements, cette bonne gestion de l'eau va avoir des incidences économiques positives (moins de frais de transport)
3. C'est la même chose pour l'alimentation domestique, le risque de pénurie devient beaucoup plus faible.
4. D'un point de vue environnemental aussi, il y a le respect des cours d'eau, de leurs berges et donc de leur biodiversité. En utilisant plus d'eau souterraine par rapport à l'eau de surface, il y a moins de perte et moins d'impact.
5. Ce sont des démarches collectives, donc moins de tracés administratifs, mutualisation et diminution des coûts.
6. Et enfin, c'est un partage intelligent de l'eau entre tous (agriculteurs et citoyens).»

Se situer par rapport à sa cessation/transmission

Une transmission c'est d'abord une rencontre entre un futur retraité et un futur installé.

Chacun, c'est-à-dire cédant et repreneur, doit construire son projet de cession ou d'installation. Donc, il s'agit pour les deux parties de s'accorder afin d'aboutir à un projet commun de cession et de reprise. Pour cela des compromis sont inévitables, car au final chacun doit se retrouver dans une situation de gagnant-gagnant.



QUIZZ : À VOUS DE JOUER !

Entourez le sigle correspondant à vos réponses.

1. Un projet de transmission, c'est quoi pour vous ?

Des tracas, une galère, ce n'est pas possible...

À ce stade il est imprécis, je ne suis pas pressé(e), même s'il faudra bien le préparer prochainement.

C'est assurer la continuité de l'exploitation, d'un actif sur la ferme, dans la même production ou une autre. C'est installer un(e) candidat(e) après moi.

2. Personnellement, comment abordez-vous la cessation/transmission de votre exploitation ?

Je suis bien dans mon métier, je ne suis pas pressé(e) d'arrêter. Mais un jour j'aimerais passer la main...

Même si elle ne m'apparaît pas immédiate, il faudrait que je me renseigne et commence à réfléchir à ma succession, la préparer.

Je ne me sens pas concerné(e). J'ai le temps. Je ne veux pas la concevoir.

3. Quelles sont les étapes et démarches d'une transmission ?

Réfléchir à ce que je souhaite faire, planifier les démarches à effectuer dans le temps, contacter un conseiller Chambre d'agriculture ou MSA,...

Des papiers à compléter... lesquels ? On verra plus tard !

Je ne sais pas trop, c'est plutôt flou. Une aide serait précieuse pour savoir par quoi commencer.

4. Comment voyez-vous votre exploitation après votre cessation ?

Je ne me projette pas par manque d'informations et je ne sais pas si elle peut intéresser quelqu'un...

Avec un repreneur familial ou hors cadre familial, qui poursuivra à l'identique ou différemment, selon ses choix !

Je ne sais pas, je ne me sens pas concerné(e), ce ne sera plus mon problème.



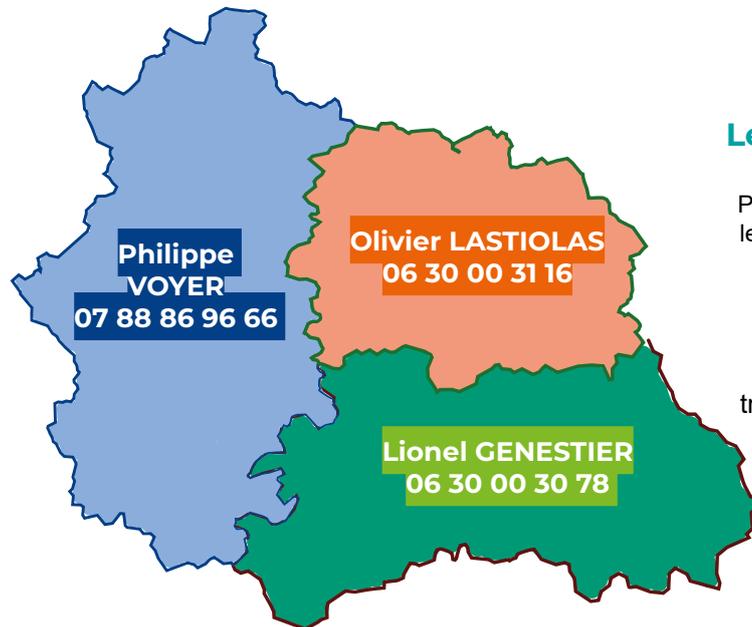
5. Pour les sociétés : Le GAEC (ou EARL) familial(e) doit évoluer avec votre départ à la retraite, que faire pour le préparer ?

Personne ne voudra venir dans le GAEC, je continue tant que je peux aider, ça ne marchera pas...

Nous ne nous sommes pas projetés sur le remplacement, quelle place pour le nouvel entrant ? Quelle organisation ? Nous avons conscience d'un changement important à négocier...

Nous sommes ouverts à l'accueil, à nous adapter au nouvel arrivant, à redéfinir notre organisation. Une aide est importante pour nous permettre de garantir un bon équilibre entre tous.

DES CONSEILLERS ET DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER



**Philippe
VOYER**
07 88 86 96 66

Olivier LASTIOLAS
06 30 00 31 16

Lionel GENESTIER
06 30 00 30 78

Les permanences transmission

Prenez rendez-vous avec
le conseiller transmission
de votre secteur.

Assistante

Florence CHISSAC
04 73 44 45 98
transmission@puy-de-
dome.chambagri.fr

RÉSULTATS.

**Vous avez un
maximum de :**

● Incontestablement, vous
avez envie de transmettre. Vous
avez déjà réfléchi, au moins un
peu. Vous avez des éléments,
mais pas suffisamment.

**Vous pouvez participer à l'une
des 3 réunions d'information
proposées en novembre, ou
pour aller plus loin, inscrivez-
vous à la formation de 3 jours
"Je choisis ma transmission
et me prépare à la retraite".**

C'est l'occasion d'échanger, de
partager des points de vue avec les
autres participants pour avancer
sereinement dans votre projet.

▲ Vous êtes un peu perdu(e), vous
ne savez pas par où commencer,
quoi faire... **Les journées
d'information sur la transmission
sont faites pour vous !**

**Venez faire un tour à l'une des
3 réunions d'information ou
allez rencontrer le conseiller
transmission de votre
territoire** pour discuter des
démarches à accomplir.

■ Vous n'êtes pas prêt(e) à rentrer
dans la démarche d'une transmission.
Devez-vous ignorer ces formalités,
les repousser à plus tard ?
Si vous avez + de 55 ans, non.
L'anticipation est la clé d'une
transmission réussie.

**Participez aux réunions
d'information sur la transmission**
peut vous permettre d'avoir des
informations générales sur la
cessation et la transmission, de
baliser les étapes à faire, de réfléchir
sur votre parcours, sans engagement.

Participez à l'une des 3 journées d'information, pour commencer à préparer votre retraite.

C'est l'opportunité de poser vos
questions, d'échanger avec des cédants
et des repreneurs, et de bénéficier
des conseils avisés de conseillers
spécialisés (Chambre, MSA...).

3 rendez-vous :

- **À JOB** : mardi 17 novembre à
10h00 à la salle des fêtes puis
échanges sur une exploitation.
- **À PLAUZAT** : mardi 24 novembre
à 09h30, salle multi-activités.
- **À BAGNOLS** : mardi 24 novembre
à 14h00, salle de la mairie.

Inscrivez-vous à la formation "Je choisis ma transmission et me prépare à la retraite"

3 jours pour appréhender les étapes pour
construire sereinement votre projet de
cessation d'activité familial ou hors cadre
familial, avec l'intervention des conseillers
transmission, des conseillers MSA, d'une
consultante en ressources humaines, d'une
conseillère juridique et d'un notaire.

3 sessions :

- **À BAGNOLS** les 03, 10 et 17 déc. 2020
Inscription ☎ 04 73 79 58 72
- **À PLAUZAT** les 12, 19 et 26 janv. 2021
Inscription ☎ 04 73 44 45 69
- **À AMBERT** les 9, 13 et 21 février 2021
Inscription ☎ 04 73 82 09 74

**VOUS
N'AVEZ PAS DE
REPRENEUR ?
INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT
AU RDI !**

Le Répertoire DIR **Départ
Installation**

Exploitations agricoles :
rechercher, s'associer, transmettre

www.repertoireinstallation.com

#avanceavectachambre

Boostez vos performances avec la formation

Consultez toute l'offre de formations 2020/2021 et pré-inscrivez-vous en ligne sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former



LES FORMATIONS DU MOMENT :

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Je prends soin des mamelles (2 jours)

17 nov. et 1^{er} décembre à Aubière

☎ 04 73 44 45 52

CIRCUITS COURTS TRANSFO - AGRITOURISME

Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de volailles fermières (1 jour)

20 octobre à Aubière

Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation laitier - Niveau 1 (2 jours) - 05 et 12 nov. à Aubière

Face à face avec un client, je réussis ma vente (2 jours) - 18 et 19 nov. à Aubière

☎ 04 73 44 45 52

CULTURES AGRONOMIE

J'obtiens l'agrément Certiphyto décideur-opérateur (2 jours)

20 et 21 oct. à Aubière

☎ 04 73 65 92 69

Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (1 jour)

Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous

☎ Contactez votre territoire

Je pilote mon exploitation avec MesParcelles (3 jours)

Plusieurs sessions

☎ Contactez votre territoire

GESTION DE L'EXPLOITATION

Je choisis de mieux piloter mon exploitation laitière, je gagne en efficacité (2 jours) 02 et 17 nov. à Verneugheol

☎ 04 73 65 92 69

Je pilote mon exploitation viande par une réflexion sur les coûts de mécanisation

(2 jours) 06 et 20 nov. à Olliegues

☎ 04 73 82 09 74

J'entretiens et je répare mes tronçonneuses, débroussailleuses (2 jours)

16 et 18 nov. à Lempdes (Marmilhat)

☎ 04 73 44 45 95

Je clarifie ma stratégie pour sécuriser l'avenir de mon exploitation (3 jours)

19 et 26 nov., 15 déc. à Aubière

☎ 04 73 44 45 69

ÉLEVAGE

Je m'initie au parage pour mes bovins (3 jours) - 21 et 22 oct., 19 nov. à Ambert

☎ 04 73 82 09 74

Je m'initie ou je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait (2 jours) 04 et 25 nov. à Rochefort-Magne ☎ 04 73 65 92 69

INSTALLATION TRANSMISSION

Toutes les formations ci-dessous ont lieu à Aubière.

Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation (1 jour)

2 sessions : 20 octobre ou 17 novembre

Je gère l'administratif de mon exploitation (1 jour) 22 octobre

Je réussis mon installation en société (2 jours)

2 sessions : 27 et 29 oct. / 23 et 27 nov.

Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation (2 jours) 18 nov. et 16 déc.

Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire (1 jour) 30 octobre

☎ 04 73 44 45 49

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Rte du Mont-Dore - 63210 Roche-
fort-Magne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. au Breuil/Couze le jeudi matin
Lycée St-Joseph - 63340 Le Breuil/Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. à Thiers le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Camille TROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Septembre 2020
© Photos : CA63 - Flaticon - F Boutonnet / itemcorporate

Impression
Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISSN : 2680-0950